

NON AU PROJET D'USINE DE BIO-METHANISATION EN FACE DE
SOPROCOS A GAUCHY,
ROUTE DE CHAUNY, A PROXIMITE DE NOS HABITATIONS, DE NOS
ECOLES !

Démarrage du chantier prévu en septembre prochain
pour une mise en service fin 2013, début 2014

Qu'est-ce que la bio-méthanisation : c'est un processus qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur par la transformation de déchets agroalimentaires et du maïs EN BIOGAZ. Les déchets servent ensuite d'engrais aux terrains agricoles.

Cela pourrait être une bonne idée pour la valorisation des déchets et la production d'énergies renouvelables **MAIS le lieu de construction est inacceptable !!!** Ce projet, séduisant par ses facettes écologiques, est prévu **à quelques centaines de mètres du Moulin de Tous Vents, de Neuville St-Amand Pont de Guise, du haut du Faubourg d'Isle. Le site est très mal choisi en raison de la proximité de nombreuses habitations, de sociétés employant un grand nombre de salariés.**

Ce projet permettrait d'alimenter SOPROCOS qui a d'ailleurs déjà acheté le terrain en face de son usine car elle a signé un contrat de 15 ans avec une société privée qui gèrerait ce site et revendrait l'énergie produite à ERDF.

Il est important de noter que L'OREAL a déjà inauguré une première usine 100% énergie verte juste à côté de ses installations à LIBRAMONT en Belgique. De cette manière, le groupe peut mettre une plume verte à son chapeau car la marque de cosmétiques réussit à réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre. Le problème est que, quelque temps après la mise en service, des odeurs nauséabondes se dégagent de l'usine et, pour certains riverains, la gorge pique tellement cela sent mauvais.

<http://www.deputefourny.be/accueil/biogaz.pdf>

<http://anne-zanditenas.blogspot.com/2012/02/compte-rendu-du-conseil-municipal-du-13.html>

Pour ce qui nous concerne, nous aurions des nuisances surtout olfactives → **odeurs d'œufs pourris**, les mouches (plus question d'ouvrir ses fenêtres, de profiter de son jardin, de faire du barbecue).

La démarche est soi-disant écologique, mais elle est essentiellement économique et source de profits. Mais la rentabilité doit-elle passer avant la santé publique, la qualité de vie des riverains et la préservation de l'environnement ?

Les risques biologiques, sanitaires et accidentels (incendie, fuite, explosion...) ne doivent surtout pas être occultés : deux usines de ce type ont déjà « implosé » en Allemagne ! Depuis 2010, l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, organisme officiel sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable, a publié plusieurs rapports pour tirer le signal d'alarme et pour rappeler les risques que présentent de telles installations : la formation d'une atmosphère explosive, une éventuelle dispersion toxique accidentelle (H2S), l'éclatement d'une enceinte ou l'épandage accidentel qui induirait la pollution des sols. <http://www.ineris.fr/centredoc/v3-dra-11-111873-05940a-1325602396.pdf>

***Le processus de méthanisation produit du gaz H2S, gaz retrouvé
dans les poumons des 36 sangliers morts en juillet dernier en Bretagne !
Des odeurs d'ammoniaque, de sulfure d'hydrogène... qui servent à la fabrication des boules puantes !***

Evidemment, les informations communiquées par SOPROCOS sur ce projet se veulent rassurantes et valorisent les aspects écologiques, à savoir : diminuer de 50% les gaz à effet de serre, la consommation d'eau de l'usine, le volume des déchets par produit fini. Pour autant, comment peut-on parler d'écologie quand on nous dit que :

- 300 hectares seraient cultivés pour produire spécialement du maïs afin d'alimenter l'usine de biogaz. Quand on sait que la culture du maïs demande énormément d'eau ! Ou est l'écologie ? Le besoin est de 51 000 tonnes de déchets dont 16 000 tonnes de maïs, 36 000 tonnes de déchets agro-alimentaires (glycérine, huiles végétales ou animales, déchets organiques, résidus de céréales, boues grasses, graisses issues de bacs dégraisseurs, boues primaires avec amidon, boues issues des laiteries, terres de filtration d'huiles végétales, amidon) dont 25 000 tonnes viendraient d'une société d'assainissement

➔ Comment peut-on planter du maïs en quantité industrielle spécifiquement pour faire du biogaz ? Parce que c'est très rentable ; certaines usines de bio-méthanisation, notamment en Allemagne, tournent autour de 80% à 90% de traitement du maïs uniquement

- 4200 hectares serviraient à faire de l'épandage ; 32 agriculteurs ont déjà été identifiés à cet effet

Si ce projet se réalise, nous trouvons dans un rayon de moins d'un kilomètre différentes infrastructures (école du Pont de Guise à Neuville St-Amand, collège, gymnase et piscine à GAUCHY) et nous aussi, les riverains ! Nos maisons seraient dépréciées de leur valeur de 30 à 40% ! Bien la peine d'avoir un superbe site classé comme l'étang d'Isle, quand on sait qu'à quelques centaines de mètres de là, il y aurait une telle usine à l'entrée de trois villes que sont Gauchy, Neuville Saint-Amand et Saint-Quentin.

Il faut savoir que :

☞ le biogaz a les faveurs du Gouvernement qui encourage le développement de l'activité agricole de méthanisation. Depuis 2009, la réglementation a évolué de façon significative et l'Etat a pris toute une série de mesures destinées à simplifier les conditions de production de biogaz

☞ le tarif de l'électricité fournie, qui est revendue à EDF, a été revu à la hausse (revalorisé depuis le 21/05/2011 : 0.203 euros le KW au lieu de 0.11 euros). La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a déclaré : **« ...les tarifs envisagés risquent d'entraîner des rentabilités trop élevées pour les installations... »** (Journal Officiel du 21/05/2011)

Evidemment, la valorisation des déchets, la production d'énergie renouvelable... c'est dans l'air du temps. Sauf que les nuisances sont très nombreuses. Le lieu d'implantation est mal choisi et il n'y a eu aucune concertation avec les riverains et habitants, avec les sociétés à proximité de SOPROCOS ! Pourquoi ne pas avoir choisi un site plus approprié, éloigné des habitations ?

Contrairement à ce que disent les « promoteurs » de tels projets, **ça pue !** C'est le cas des silos de stockage, des déchargements puants des camions, des épandages sous des vents dominants ! N'oublions pas que le site de SOPROCOS est sur les hauteurs du « **Moulin de Tous Vents** » en plein vent d'ouest / sud. Certains acteurs sont loin de jouer le jeu de la transparence. Rétention d'informations, mensonges délibérés ou par omission, refus de répondre aux questions ou réponses biaisées... Pour la plupart des Politiques, il y a une réelle méconnaissance de cette technologie et pourtant, ils se veulent rassurants... alors que le risque zéro n'existe pas.

REAGISSONS, IL FAUT SE BATTRE POUR EMPECHER UNE TELLE IMPLANTATION SI PRES DE NOUS ! La sécurité et la santé publiques doivent guider prioritairement ce genre de projet.

L'enquête publique se termine le 21 mars, DONC PLUS DE TEMPS A PERDRE, c'est MAINTENANT !!!

☞ Il faut consigner sur le cahier de l'enquête publique votre opposition à la Mairie de GAUCHY

DEFENDONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS AUJOURD'HUI, DEMAIN IL SERA TROP TARD !

Trop peu d'articles dans la Presse ! Ou est la transparence ? Ce n'est pas un projet innovateur. La méthanisation existe depuis de nombreuses années dans nos campagnes. La nouveauté aujourd'hui en France, c'est que les projets sont aux portes des villes alors que d'autres pays font le choix de s'implanter hors des agglomérations !!!! Aux quatre coins de l'hexagone, des voix s'élèvent contre ces projets : Boulay, Rosières, Guerlesquin, Provency, La Harmoye, Chateaufort, Villedoux, Langolen, Pont sur Vanne, Reugny, Dy Gilles du Méné, Montigné les Rairies, Verniolle, Bayecourt, Lamorlaye, Gournay, Lannilis, Plabennec, Plouguin, Monclar...

Grâce à des riverains motivés, des associations de défense combattives, des actions nombreuses, **pour un certain nombre, ce sont des combats gagnants ! AGISSONS TOUS ENSEMBLE !!!**

Sachant que les unités de méthanisation traitent 200 000, 300 000 tonnes de déchets, on peut penser que ce site sera évolutif à terme... et pour traiter quoi d'autre ?

Collectif : « NON AU PROJET D'USINE DE BIO-METHANISATION EN FACE DE SOPROCOS A GAUCHY »